



bps-bpv
brussels

Bruxelles Prévention & Sécurité
Brussel Preventie & Veiligheid

Votre réf : -
Notre réf : Subv/PLPP22-24
Contact: Jonathan KIEFFER
T. +32 2 563 49 08
Jonathan.kieffer@safe.brussels



0700120221128000705

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Madame Catherine MOUREAUX
Bourgmestre
Rue du Comte de Flandre 20
1080 – BRUXELLES

Bruxelles, le

28 NOV 2022

Concerne : Notification - Plan bruxellois de Prévention et de Proximité 2022-2024 – Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Madame la Bourgmestre,

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 novembre 2022, dont vous trouverez une copie ci-joint, octroie à votre Commune une subvention de **2.641.861** euros, engagés sous le numéro de visa 2206110092, dans le cadre du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité pour l'année budgétaire 2022.

Afin de bénéficier de l'avance de 60% prévue à l'article 651^{er} de l'arrêté précité, je vous invite à nous transmettre, dès que possible et en tout cas avant le 23 décembre 2022, une déclaration de créance établie sur papier à en-tête, datée et signée, accompagnée de votre budget prévisionnel ainsi que d'un exemplaire de la convention ci-jointe signée ; ces documents doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : prodev@safe.brussels

Pouvons-nous vous demander de mentionner dans chaque communication relative à ce subside la référence suivante : Subv/PLPP22-24/visa n° 2206110092

Nos services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame la Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Yves BASTAERTS
Directeur général adjoint

Sophie LAVAUX
Directrice générale
Haut fonctionnaire

LAVAUX
Sophie

Signature
numérique de
LAVAUX Sophie
Date : 2022.11.28
15:39:08 +01'00'